

Des Suisses que la Compagnie des Indes-Orientales a fait partir pour ses Etablissémens, ont été attaqués de maladies pendant leur trajet, dont un grand nombre d'entre-eux est mort, les uns sur mer, & d'autres après être arrivés au lieu de leur destination; d'où l'on présume qu'on aura peine dans la suite d'avoir des mêmes familles pour de pareilles destinations.

II. Pendant qu'on travaille à régler toutes choses avec la France, quant aux Compagnies des Indes-Orientales, le Gouvernement ne néglige aucun des moyens propres à affermir son commerce sur la côte occidentale d'*Afrique*, & à s'y captiver l'attachement des Nations dont l'amitié peut être utile aux Anglois. C'est dans cette vûe qu'il vient de conclurre avec la Nation des *Fantées*, établie sur la même côte, un Traité par lequel les Anglois sont seuls admis à y commercer, préférablement à toute autre Nation, & en particulier des François, qui en sont absolument exilés, jusques-là même que les Chefs des *Fantées* s'y sont engagés solennellement de ne jamais permettre qu'aucun François y mette le pied dans la suite. Le Vaisseau de guerre la *Gloire*, l'un de ceux pris sur les François dans la dernière guerre, & les autres Bâtimens en station sur cette côte, sont destinés à soutenir ces mesures, & à s'opposer efficacement à tout autre établissement que celui des Anglois sur la côte d'*Annamahou*.

III. Il est décidé qu'une Escadre doit partir dans peu des Ports d'Angleterre. Sa destination est annoncée comme très-importante; mais on n'en parle encore que mystérieusement. Il paroît certain néanmoins qu'elle ne se rendra point dans la *Méditerranée*, par l'attention qu'on fait à la qualité des Pilotes qui seront employés à bord,